



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

**8 SEPTEMBRE
2015**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 8 septembre 2015, à 18h15 au Centre Communautaire Carole-Tremblay.

La présente séance est présidée par la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Daniel Maheu
M. Patrice Bougie
Mme Nicole Poirier
Mme Louise Boutin
M. Roland Czech
M. Denis Poitras

Mme Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-09- 255

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Louise Boutin
Appuyé par Nicole Poirier
Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2015-09-256

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Denis Poitras
Appuyé par Roland Czech
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



SÉANCE EXTRAORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE
Mardi 8 septembre 2015 au Centre Communautaire Carole-Tremblay À 18h15

ORDRE DU JOUR



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

1. Ouverture de la séance ®.
2. Acceptation de l'ordre du jour ®.
3. Changement du lieu de la séance ordinaire du 14 septembre 2015 ®
4. Levée de la séance.

2015-09-257

CHANGEMENT DU LIEU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2015

CONSIDÉRANT QUE l'article 145 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil peut fixer par résolution un autre endroit pour tenir la séance du conseil où il doit siéger ;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par Daniel Maheu
appuyé par Patrice Bougie
et résolu unanimement :

QUE le changement de lieu de la séance ordinaire du mois de septembre soit autorisé par le conseil par cette résolution adoptée relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour **2015**, qui se tiendra donc le **lundi 14 septembre 2015 à 19 h 30 au Centre Communautaire Carole-Tremblay situé au 475, Chemin de l'Église à Sainte-Barbe:**

QU'un avis public du contenu de ce changement soit publié par la directrice générale/secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

LEVÉE DE LA SÉANCE

2015-09-258

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Denis Poitras
Appuyé par Roland Czech
Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à 18h20.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

Louise Lebrun,
mairesse

Chantal Girouard, g.m.a.
D.g./secrétaire-trésorière